

**Concertation sur la liaison souterraine en courant continu France-Espagne****Atelier territorial 1 Poste de Baixas  
Réunion 1 - 3 décembre 2009 - Mairie de Baixas****Compte-rendu****Présents**

M Gérard Amiel	Collectif Non à la THT
M Laurent Belmas	Collectif Non à la THT
Me Jocelyne Bonnet	Collectif Non à la THT
M Robert Depoues	Représentant de M. Foxonet, maire de Baixas
Me Dominique Janin	Defensa de la Terra
M Jacques Marrassé	Maire de Villeneuve-de-la-Rivière
M Fabrice Rallo	Attaché parlementaire du sénateur Alduy
M François Bertault	CNDP
M Jannick Boulin	Concertant du projet France-Espagne
M Yves Decoeur	Directeur du Projet France-Espagne et Directeur général de INELFE
M Jean-Marc Pagès	Géokos
Me Nathalie Canevet	Secrétariat Logistique
Me Laurie Dupuy	Secrétariat Logistique

**1 - RAPPEL DU CONTEXTE**

- L'atelier N°1 (Poste de Baixas) s'inscrit dans la seconde phase de concertation menée dans le dossier de la liaison électrique en courant continu France-Espagne. Cette concertation se déroule en parallèle de la concertation réglementaire, conduite par le Préfet.
- La première phase de concertation (janvier à avril 2009) avait abouti à la validation de l'aire d'étude du projet par le Préfet, et à la définition d'un fuseau de moindre impact, approuvé par le Préfet et validé par le ministère en date du 27 octobre 2009.
- L'objectif de l'atelier 1 est d'examiner les conditions d'extension du poste de Baixas. Il s'agit notamment de la construction d'une station de conversion alternatif / continu, afin de relier la future liaison France-Espagne en courant continu au réseau général qui est en alternatif.

- Retenu par un empêchement de dernière minute, M. Foxonet, Maire de Baixas et Président de l'atelier, a délégué son adjoint M. Depoues. La réunion se tient en présence de M. Bertault, représentant la CNDP.

## **2 - MODALITES DE LA CONCERTATION ET CALENDRIER**

L'objectif de cette seconde phase de concertation est de travailler au plus près du terrain, en vue de déterminer, à l'intérieur de ce fuseau, le tracé de moindre impact qui fera l'objet d'une demande de DUP.

Pour ce faire, quatre ateliers territoriaux sont mis en place, du nord au sud :

- Atelier 1 : extension du poste de Baixas
- Atelier 2 (Nord) : du poste de Baixas au point PK0 de la LGV Perpignan-Figueras, situé sur la commune de Toulouges
- Atelier 3 (Centre) : du point PK0 au croisement de la LGV avec la RD 900
- Atelier 4 (Sud) : du croisement de la LGV avec la RD 900 jusqu' à la frontière

A ce jour, sont prévues trois réunions par atelier, de mi-novembre 2009 à mi-janvier 2010.

Les représentants de la CNDP, MM. Mercadal et Bertault entendent produire leur compte-rendu fin janvier 2010. Le maître d'ouvrage envisage un dépôt de dossier de demande de DUP courant février 2010.

En outre, une réunion dédiée au champ magnétique et commune à tous les ateliers s'est déroulée le 2 décembre, en présence de M. Le Ruz, expert mandaté par les associations. Elle portait sur la méthodologie de calcul du champ magnétique et des mesures de vérification.

Le collectif Non à la THT se dit satisfait de cette réunion : M. Le Ruz a approuvé les modes de calculs et valeurs de référence proposés par RTE, ce qui semble avoir rassuré les représentants des associations.

## **3 – ETAT DES LIEUX ENVIRONNEMENTAL**

M. Pagès, de la Société Géokos (cabinet d'environnement mandaté par RTE), présente la méthodologie de constitution de la base de données environnementale qui permet de mettre en évidence les contraintes présentes à l'intérieur du fuseau de moindre impact. Quatre critères principaux sont étudiés.

### **• Milieu Physique : topographie, hydrographie, risques naturels**

Le Maître d'ouvrage a commandité une étude hydrogéologique spécifique. Conduite par le cabinet Antéa, elle a permis de cartographier les différentes nappes et de réaliser un zonage par niveau de sensibilité. Pour le poste de Baixas et sa zone d'extension, l'étude conclut à une vulnérabilité faible.

Au plan topographique, le relief plat offre une configuration aisée pour l'extension du poste.

Concernant les risques naturels, la commune est dépourvue de PPRI : pas de zone inondable ni de risque incendie particulier à signaler aux abords du poste.

- **Milieu naturel**

Aucun espace naturel réglementé ou inventorié n'est recensé sur cette partie du fuseau. A la demande de RTE, une étude flore, réalisée par M. Amigo et une étude faune, réalisée par M. Cambrony, ont permis de recenser un peu au sud du poste, en dehors de la zone d'extension prévue, deux espèces intéressantes pour la biodiversité. Il s'agit du Traquet oreillard (espèce de passereau en voie d'extinction en France), ainsi que d'une orchidée non protégée mais rare.

- **Milieu humain**

Trois cartes ont été établies pour l'agriculture, le bâti et l'équipement (réseaux...), et l'urbanisme. Concernant l'agriculture, le poste est implanté au milieu du vignoble AOC Côtes du Roussillon. A signaler, le projet de l'INAO de créer une AOC correspondant aux Hautes terrasses de Baixas. On constate néanmoins d'importantes zones de friches aux abords du poste, notamment au sud-ouest.

A signaler pour le bâti et l'équipement : les départs de ligne en aérien 63 kV et 400 kV. Au sud, le départ de la liaison souterraine 225 kV alimentant la sous-station du Soler, et, à l'est, une canalisation d'eau potable le long de la RD 614, utilisée pour l'alimentation de la commune de Baixas. Au sud-ouest et à l'ouest enfin, un projet de ZDE (Zone de Développement Eolien) en cours d'instruction administrative. Le Maître d'Ouvrage précise qu'EDF Energies Nouvelles a demandé le raccordement électrique des éoliennes au poste de Baixas pour 2012.

Données d'urbanisme : plusieurs contraintes à prendre en compte, dont une zone radio (tour France Télécom), une zone de servitude aéronautique (aéroport de Perpignan) et un faisceau hertzien en direction du nord-ouest.

- **Patrimoine et paysages** : rien de particulier à signaler aux abords du poste.

#### **4 - EXAMEN DES INSTALLATIONS ACTUELLES ET FUTURES AU NIVEAU DU POSTE**

##### **Configuration actuelle du poste de Baixas**

Le poste est situé à 1,5 km au sud du village et traite trois niveaux de tension :

- Au centre, un poste 400 000 volts qui a été agrandi en 2007
- Dans l'angle Nord-Ouest de l'enceinte, un poste 225 000 volts, construit en 2007 pour le raccordement de la ligne souterraine Baixas-Le Soler qui alimente le TGV,
- En partie Est, un poste 63 000 volts.

Superficie totale du poste actuel : 12 ha (7 ha avant 2007).

##### **Les extensions futures prévues**

- **Pour le raccordement de la liaison France-Espagne**

La liaison France-Espagne étant en courant continu, son raccordement au réseau en courant alternatif impose la création d'une station de conversion alternatif / continu à chaque extrémité.

**Cette dernière se compose de deux bâtiments principaux de 2 500 m<sup>2</sup> chacun, soit 5 000 m<sup>2</sup> de bâti pour une surface totale de 10 ha, gagnés en direction du sud-ouest.**

Ces bâtiments, hauts de 15 m environ, atteindront ponctuellement et au maximum 23 m, pour accueillir les composants d'électronique de puissance les plus volumineux. A titre de comparaison, un pylône de ligne 400 kV d'entrée du poste s'élève à 30 m. Le maître d'ouvrage assure que les bâtiments ne seront pas perceptibles depuis le village de Baixas : le terrain marque en effet une cassure importante entre le poste et le village de Baixas, empêchant toute co-visibilité. Pour preuve, les pylônes implantés en sortie de poste ne sont actuellement pas visibles du village.

- **Autres extensions prévues**

Indépendamment de la liaison France-Espagne, le poste de Baixas connaîtra dans quelques années une nouvelle extension. En effet, les études prospectives, tenant compte de l'évolution du besoin et de l'obsolescence de certaines installations actuelles, concluent à la nécessité de développer le réseau 225 kV pour garantir l'alimentation du Roussillon, à un horizon de 15-20 ans. Il s'agit par exemple de renforcer l'alimentation du poste de Mas Bruno, situé à Perpignan, selon toute vraisemblance par une liaison souterraine. Une concertation spécifique aura lieu en temps voulu pour l'ensemble de ces projets.

A noter enfin, que le raccordement électrique des projets éoliens d'EDF-EN (40 éoliennes pour une puissance totale de 120 MW) se fera sur des terrains accolés au nord du poste 225 000 volts de Baixas.

Le maître d'ouvrage précise qu'il a souhaité présenter l'ensemble des extensions prévues, tous projets confondus, afin d'apporter aux participants une vision d'ensemble des extensions du poste de Baixas, toutes raisons confondues.

- **Surfaces totales nécessaires**

**Une surface totale technique de 12 ha supplémentaires, soit un doublement du poste actuel est à prévoir :**

- 10 ha pour les aménagements du poste 400 000 volts et la création de la station de conversion liés au projet France-Espagne,
- 2 ha pour l'extension du poste 225 000 volts.

Pour tenir compte de l'ensemble des éléments qui concourront à l'extension du poste (bassins de rétention, distance de garde par rapport à la clôture, rétablissement des voiries aux abords du poste, aménagements paysagers, ...), il est nécessaire de procéder à l'acquisition de 15 à 17 ha de terrain.

- **Modifications de voiries**

Plusieurs voiries bordent actuellement le poste sur 3 côtés : à l'est la D614 menant à Pézilla, au sud et à l'ouest des chemins ruraux desservant l'usine de Calce et des parcelles de vignes.

Le linéaire total des voiries à rétablir est de 1,5 km environ. Le rétablissement des voiries se fera en contournant le poste redimensionné, en rétablissant un accès sur la D614.

- **Simulation 3D du futur poste**

La distance entre le poste et les premières maisons implantées au sud de Baixas est de 1,5 km. Le centre bourg se situe à 1,9 km environ.

L'extension du poste 400 000 volts se fera vers le sud-ouest ; celle du poste 225 000 volts se fera vers l'ouest.

Le logiciel 3D, paramétré à partir d'une photo aérienne, s'arrête au rond-point situé en haut de la cassure entre le poste et le village. . La cassure existante entre le poste et le village n'est pas rendue, ce qui fausse la perception depuis les routes avoisinantes et depuis Baixas. Le maître d'ouvrage se propose d'intégrer le paramètre relief, pour permettre une simulation plus conforme à la réalité.

Concernant l'intégration paysagère de la station de conversion 400 000 volts, le maître d'ouvrage se déclare ouvert à toute proposition concernant la manière de travailler le dossier, le choix de l'architecte pour les bâtiments... Quant au traitement paysager autour du poste, deux stratégies sont possibles : chercher à le cacher, avec des rideaux d'arbres par exemple, ou bien optimiser son intégration dans l'environnement local, en s'inspirant d'éléments du patrimoine. C'est dans cet esprit que des blocs de pierre appelés gabions, avaient été disposés le long de la RD 614 lors de l'extension du poste en 2007.

**Le maître d'ouvrage propose donc de constituer un groupe de travail pour optimiser l'insertion paysagère du poste, en prolongement des réunions d'atelier de la concertation en cours.**

## **5 – QUESTIONS DIVERSES**

- **Quels sont les niveaux de CEM observés autour de la station de conversion, au-delà du grillage d'enceinte du poste ?**

Il s'agit d'abord du champ magnétique à 50 Hz. Le maître d'ouvrage rappelle que la commission « Courant continu et Santé » avait abordé ce point durant la phase 1 de la concertation.

En termes de CEM, le maître d'ouvrage indique qu'il observera un strict respect des normes applicables en la matière. **Il s'engage à apporter des éléments plus précis aux participants sur ce point.**

A l'aplomb de la ligne souterraine en courant continu Baixas – Santa Llogaia, la valeur observée en sortie de poste -il s'agit de champ magnétique statique cette fois- ne sera pas différente de celle observée en tout autre endroit de la liaison France-Espagne.

- **Quid de la présence de composants ou substances chimiques dans les installations futures, et des risques de pollution en cas d'avarie ? Quelles mesures de précautions ?**

Au niveau des transformateurs, des fosses étanches déportées permettent de récupérer les huiles. Concernant le futur poste de conversion, le maître d'ouvrage ne peut apporter de réponse à ce jour. Il s'engage à communiquer ces informations lors de la prochaine réunion d'atelier.

- **Peut-on installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture des bâtiments de la station de conversion ?**

C'est difficilement envisageable, car le photovoltaïque suppose l'injection de courant a priori au niveau de tension 20 kV, un niveau de tension qui n'existe pas dans le poste de Baixas.

- **Quelles seront les incidences de l'extension du poste en termes de bruit ?**

Une étude acoustique sera réalisée en temps et heure. Le maître d'ouvrage est tenu de traiter cet aspect dans l'étude d'impact : il dispose de toutes les données utiles concernant les transformateurs. En revanche, pour la station de conversion, les niveaux de bruits attendus et les parades éventuelles restent à confirmer.

- **Précisions sur les bassins de rétention ?**

Les surfaces imperméabilisées pour les nouvelles installations sont de l'ordre de 27.000 m<sup>2</sup>. Deux bassins de rétention sont prévus, représentant un volume total de 2.500 m<sup>3</sup> d'eau : l'un proche des installations 225.000 volts, l'autre proche des installations 400.000 volts.

- **Documents mis à la disposition des participants**

Le compte-rendu de la réunion sera adressé en début de semaine prochaine à MM. Bertault et Depoues pour validation avant diffusion à l'ensemble des participants et mise en ligne sur le site Internet.

Les participants recevront prochainement des documents suivants :

- un CD Rom intégrant les différentes présentations faites par le maître d'ouvrage et Géokos, ainsi que le résumé des études faune, flore et hydrologie,
- un exemplaire du plan issu de la BD orthophotoplan
- un exemplaire de plans parcellaires au 1/10 000ème avec les zones d'extension et les aménagements de voirie proposés.

### **Information du public**

Les outils d'information et d'expression du public sont conservés :

- site Internet, avec mise en ligne des verbatim et compte-rendu de chaque réunion, et des rapports d'études ;
- lettre de la concertation N°2, diffusée et mise à disposition dans les mairies
- coupons-questions publiés dans l'Indépendant et le Midi-Libre,
- panneaux d'exposition prochainement disponibles.

### **Agenda**

Prochaine réunion de l'atelier 1 : mardi 15 décembre 2009 à 10 h 30 – Mairie de Baixas.